



Fonds de bourses de l'École des Arches

EXPLICATIONS RELATIVES AU QUESTIONNAIRE

1. Avant de remplir votre demande

- Un comité statue sur les demandes de bourse adressées à l'École des Arches. Il se compose d'une personne de l'École et de deux personnes de confiance extérieures à celle-ci, tenues à la discrétion.
- Le requérant trouvera sans doute désagréable de répondre à de nombreuses questions auxquelles d'autres n'ont pas eu à faire face. En fait, il n'est pas primordial que le dossier soit absolument complet. L'essentiel est que le dossier et le projet présentés soient cohérents, étayés et réalistes. En matière de preuves, le requérant devrait joindre si possible tout document capable de confirmer les données fournies (déclarations fiscales, relevés de salaires, attestations, lettres etc...).
- Deux principes en particulier guident le comité d'attribution : d'abord le requérant doit utiliser au maximum les ressources auxquelles lui et sa famille ont accès, ensuite une priorité est donnée à ceux qui obtiennent parallèlement une bourse d'origine différente ou un emprunt.
- Les bourses attribuées ne peuvent servir qu'à payer l'écolage de l'École des Arches, ne sont pas versées en espèces et sont libérées trimestre par trimestre, proportionnellement au montant de l'écolage du trimestre en cours. La libération au début d'un trimestre est conditionnelle au versement de la part de l'élève dans l'écolage dudit trimestre. Classiquement, les montants attribués représentent entre 10% et 50% de l'écolage.
- La bourse attribuée peut être suspendue s'il s'avère que les indications fournies dans le présent questionnaire sont fausses. Le fonds de bourse se réserve alors le droit de réclamer toute somme accordée à titre de bourse, ainsi que des intérêts annuels par 4%.
- Avant d'envisager la demande d'une bourse, les requérants disposants d'un revenu régulier devraient étudier la possibilité d'étaler les paiements liés aux cours sur deux à quatre ans grâce à un financement bancaire par exemple. Dans ce cas, le fonds de bourse apporte aussi une contribution financière à l'effort du requérant.

2. Comment les bourses sont-elles financées ?

Les bourses proposées proviennent de trois sources :

- Une contribution de l'École des Arches, provenant de son éventuel bénéfice de fonctionnement.
- Des dons, à ce jour offerts par des anciens élèves ou leurs parents.
- Des remboursements de bourses qui étaient dès l'origine conçues comme en partie à fonds perdus et en partie remboursables.



Fonds de bourses de l'École des Arches

3. Catégories de bourses proposées

Il existe deux catégories décrites ci-après, entre lesquelles vous pourrez indiquer une préférence. Le Comité de bourse peut retenir votre préférence et s'efforce de le faire dans la limite de ses possibilités. En principe l'option envisagée par le Comité de bourse est l'option 1, l'option 2 étant réservée à des situations financières très contraignantes. En outre, les personnes requérant pour elles-mêmes peuvent être invitées à proposer une personne de garantie.

Option 1 : Bourse pure

Les sommes prises en charge par le fond de bourse n'ont pas à être remboursées. La part de l'écolage couverte par la bourse varie de 10% à 50%.

Option 2 : Bourse mixte

Le Fonds de bourses apporte deux contributions séparées au boursier : la première est de type bourse pure et n'a pas à être remboursée, tandis que la seconde est un prêt sans intérêt et devra être remboursé au terme d'une période moratoire. L'argent reversé revient au fond de bourse et contribue au financement de bourses ultérieures.

Le total des deux contributions peut dépasser 50%, ce qui à court terme rend le financement des études plus léger dans cette option. L'obligation de rembourser la part prêtée peut être prise en charge par le boursier s'il a 21 ans révolus au moment du début de ses études à l'École des Arches. Sinon il doit être au bénéfice d'une garantie de parents ou amis.



Fonds de bourses de l'Ecole des Arches

SECTION 1

1. L'un de vos deux parents est-il encore en vie actuellement ? _____

Si oui, indiquez le(s)quel(s) :

2. Dans ce cas, combien de personnes sont-elles actuellement à leur charge, eux compris?

3. Disposez-vous d'un autre soutien de famille que celui de vos parents ? _____

Si oui, indiquez son nom, son adresse et le nombre de personnes à sa charge :

4. Si vous disposez d'un support de famille, quel est son revenu brut approximatif ?

Moins de 50'000 francs par an

Entre 50'000 et 65'000 francs par an

Entre 65'000 et 80'000 francs par an

Entre 80'000 et 100'000 francs par an

Plus de 100'000 francs par an

5. Déclarez-vous au fisc une fortune supérieure à 60'000 francs ? _____

6. Si vous avez déjà tenu un emploi rémunéré (à plein temps ou à temps partiel) dans le passé, remplissez le tableau ci-dessous :

Période	Employeur	Salaire annualisé approximatif



Fonds de bourses de l'Ecole des Arches

SECTION 2

Nom requérant _____ Prénom _____
Né(e) le _____ Tél. privé _____
Rue/No _____ NPA/lieu _____
Tél. prof. _____ Employeur _____
Dernier revenu mensuel Fr. _____ Loyer Fr. _____
Etat civil _____ Email _____

1. Le requérant a-t-il bénéficié d'une bourse quelconque dans le passé ? _____
Si oui, quelles en étaient l'origine et l'usage ?

2. Avez-vous entamé des démarches pour obtenir prochainement une autre bourse ? _____
Si oui, indiquez si celles-ci ont abouti ou pourquoi elles n'ont pas abouti :

3. Avez-vous l'intention d'entamer de telles démarches ? _____
Si oui, auprès de quel(s) bailleur(s) ? _____

4. Budget annuel :

Le tableau suivant a pour but de permettre l'évaluation du montant de la bourse. Les 2 colonnes doivent s'équilibrer.

Dépenses prévues		Financement prévu	
Ecolage		Revenus d'activité	
Entretien de personnes		Réserves personnelles	
Loyer		Aide de proches	
Autres		Sous-total	
Autres		Bourse d'écolage	
Total		Total	



Fonds de bourses de l'Ecole des Arches

5. *Evaluez la tranche d'écologie mensuelle supportable par vos finances durant la durée complète des études envisagées :*

- Entre 200 francs et 399 francs Entre 400 francs et 599 francs Entre 600 francs et 799 francs
 Entre 800 francs et 999 francs Entre 1000 francs et 1199 francs

6. *Laquelle des deux options présentées souhaiteriez-vous plutôt ?* Pure Mixte

7. *Projetez-vous de contracter un emprunt-études ?* Oui Non

8. *Si oui, une banque vous a-t-elle déjà donné son accord de principe pour cet emprunt ?*

- Oui Non Si oui, quel montant _____

SECTION 3

1. *Quelle formation de l'Ecole des Arches souhaitez-vous suivre et en combien de temps :*

2. *Quels sont vos objectifs en suivant ce cours ?*

3. *Quelles ont été vos principales activités scolaires, extra-scolaires et professionnelles depuis la fin de la scolarité obligatoire à 16 ans ?*

4. *Si vous désirez donner des précisions utiles à l'évaluation de votre demande et qui ne seraient pas mises en évidence par les questions précédentes, exposez-les ci-dessous :*

Signature

Lausanne, le _____ Signature du requérant de bourse : _____

Nom et Prénom de l'élève : _____

Age : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____